

notre salut, et que le Souverain Pontife Benoît XV nous demande d'invoquer à la fin des litanies comme la Reine de la Paix : *Regina Pacis, ora pro nobis*. Ils se sont plu, aussi, à prier cette douce Reine sous la forme du saint Rosaire, et, grâce à cette armée pacifique, ils ont remporté de signalées victoires. La bataille de Muret, au XIII^e siècle, et surtout le triomphe de Lépante, au XVI^e, proclament hautement l'efficacité de cette grande prière. Dernièrement encore, Sa Sainteté Benoît XV, dans une Lettre qu'il adressait au Directeur Général du Rosaire Perpétuel en Italie, appelait le Rosaire « la plus belle fleur de la piété humaine et la source la plus féconde des grâces célestes » ; et il terminait en disant : « La tristesse et la gravité de l'heure présente, la nécessité de ramener parmi les nations bouleversées le bienfait de la paix, Nous prouvent avec la clarté propre aux signes de Dieu que ces prières instantes et incessantes conviennent aujourd'hui plus que jamais pour obtenir de la divine clémence une trêve compatissante au cours de la justice vengeresse. »

Et maintenant, pour en arriver à une organisation pratique, voici ce que nous venons vous proposer : chaque paroisse de la ville, acceptant le jour de la semaine qui lui est fixé, serait représentée, ce jour-là, à l'église par des groupes de personnes qui, se succédant d'heure en heure, depuis six heures du matin jusqu'à six heures du soir, réciteraient le rosaire ou chapelet, dont la prière serait ainsi ininterrompue pendant tout le cours de la journée. À la rigueur, une personne suffirait pour une heure et douze personnes pour la journée ; mais nous voulons espérer que, dans nos paroisses si populeuses, il se trouvera, pour chaque heure, un assez grand nombre d'âmes de bonne volonté. Pour cela, il serait utile que MM. les Curés invitassent leurs fidèles à venir s'inscrire à la sacristie, avec l'heure de garde qu'ils auront choisie. Il serait désirable, aussi, qu'en dehors des offices, et quand le groupe est assez nombreux, le Rosaire fût récité à haute voix. Enfin, nos communautés religieuses d'hommes et de femmes sont invitées à imiter la même organisation. Ainsi, nous aurions, pour chaque jour de la semaine, trois centres de prières publiques dans la ville de Québec.

Nous vous donnons, sur la feuille ci-jointe, un tableau indiquant comment les jours de la semaine pourraient être distribués entre les paroisses, les Communautés d'hommes et les Communautés de femmes, lesquelles formeraient ainsi trois séries distinctes, dont chacune serait composée d'au moins sept groupes. Si les jours indiqués ne convenaient pas à certains groupes, nous les prions de nous en avertir et de nous dire le jour qu'ils préféreraient. De même, si quelque communauté, non inscrite au tableau, désirait s'associer à cette sainte croisade, elle n'aurait qu'à nous en donner avis et à nous faire savoir quel jour elle choisit.